

CHAPITRE IV

L'ENFER

Dans tous les temps l'homme a cru, par intuition, que la vie future devait être heureuse ou malheureuse en raison du bien et du mal que l'on fait ici-bas ; seulement l'idée qu'il s'en fait est en rapport avec le développement de son sens moral, et les notions plus ou moins justes qu'il a du bien et du mal ; les peines et les récompenses sont le reflet de ses instincts prédominants. C'est ainsi que les peuples guerriers placent leur suprême félicité dans les honneurs rendus à la bravoure, les peuples chasseurs dans l'abondance du gibier, les peuples sensuels dans les délices de la volupté. Tant que l'homme est dominé par la matière, il ne peut qu'imparfaitement comprendre la spiritualité, c'est pourquoi il se fait des peines et des jouissances futures un tableau plus matériel que spirituel ; il se figure que l'on doit boire et manger dans l'autre monde, mais mieux que sur la terre, et de meilleures choses ¹. Arrivé à un certain degré, il y a dans les croyances touchant l'avenir, un mélange de spiritualité et de matérialité ; c'est ainsi qu'à côté de la béa-

1. Un petit Savoyard, à qui son curé faisait un tableau séduisant de la vie future, lui demanda si tout le monde y mangeait du pain blanc comme à Paris.

titude contemplative, il place un enfer avec des tortures physiques.

L'homme primitif ne pouvant concevoir que ce qu'il voit, a naturellement calqué son avenir sur le présent; pour comprendre d'autres types que ceux qu'il avait sous les yeux, il lui fallait un développement intellectuel qui ne devait s'accomplir qu'avec le temps. Aussi le tableau qu'il se fait des châtimens de la vie future n'est-il que le reflet des maux de l'humanité, mais dans une plus large proportion; il y a réuni toutes les tortures, tous les supplices, toutes les afflictions qu'il rencontre sur la terre; le sens qui devait plus tard lui faire comprendre le monde spirituel n'étant pas encore développé, il ne pouvait concevoir que des peines matérielles; c'est pourquoi, à quelques différences de forme près, l'enfer de toutes les religions se ressemble. Celui des Païens, décrit et dramatisé par les poètes, a été le modèle le plus grandiose du genre; il s'est perpétué dans celui des Chrétiens qui, lui aussi, a eu ses chœurs poétiques. En les comparant, on y retrouve, sauf les noms et quelques variantes dans les détails, de nombreuses analogies; dans l'un et l'autre le feu matériel est la base des tourmens, parce que c'est le symbole des plus cruelles souffrances. Mais, chose étrange, les Chrétiens ont, sur beaucoup de points, renchéri sur l'enfer des Païens. Si ces derniers avaient dans leur tableau des Danaïdes, la roue d'Ixion, le rocher de Sisyphus, c'étaient des supplices individuels; l'enfer chrétien a pour tous ses chaudières bouillantes dont les anges soulèvent les couvercles pour voir les contorsions des damnés¹, et Dieu entend sans pitié les gémissemens de ceux-ci pendant l'éternité. Jamais les Païens n'ont dépeint

1. Sermon prêché à Montpellier en 1860.

les habitants des Champs-Élysées repaissant leur vue des supplices du Tartare. Comme les Païens, les Chrétiens ont leur roi des enfers qui est Satan, avec cette différence que Pluton se bornait à gouverner le sombre empire qui lui était échu en partage, mais il n'était pas méchant; il retenait chez lui ceux qui avaient fait le mal, parce que telle était sa mission, mais il ne cherchait point à induire les hommes au mal pour se donner le plaisir de les faire souffrir, tandis que Satan recrute partout des victimes qu'il se plaît à faire tourmenter par ses légions de démons armés de fourches pour les secouer dans le feu. On a même sérieusement discuté sur la nature de ce feu qui brûle sans cesse les damnés sans jamais les consumer; on s'est demandé si c'était un feu de bitume ou de poix enflammée, et l'on a penché pour le bitume ¹. L'enfer chrétien ne le cède donc en rien à l'enfer païen.

Les mêmes considérations qui, chez les Anciens, avaient fait localiser le séjour de la félicité, avaient aussi fait circonscrire le lieu de supplices. Les hommes ayant placé le premier dans les régions supérieures, il était naturel de placer le second dans les lieux inférieurs, c'est-à-dire dans le centre de la terre auquel certaines cavités sombres et d'aspect terrible servaient d'entrée. C'est là aussi que les Chrétiens ont longtemps placé le séjour des réprouvés. Remarquons encore à ce sujet une autre analogie.

L'enfer des Païens renfermait d'un côté les Champs-Élysées et de l'autre le Tartare; l'Olympe, séjour des dieux et des hommes divinisés, était dans les régions supérieures. Selon la lettre de l'Évangile, Jésus descendit aux Enfers, c'est-à-dire dans les lieux bas, pour en tirer les âmes des justes qui attendaient sa venue. Les Enfers

1. Sermon prêché à Paris en 1861.

n'étaient donc pas uniquement un lieu de supplice; comme chez les Païens, ils étaient aussi dans *les lieux bas*. De même que l'Olympe, le séjour des anges et des saints était dans les lieux élevés; on l'avait placé par delà le ciel des étoiles qu'on croyait limité.

Ce mélange des idées païennes et des idées chrétiennes n'a rien qui doive surprendre. Jésus ne pouvait tout d'un coup détruire des croyances enracinées; s'il eût décrit les peines et les jouissances futures dans leur réalité spirituelle, il n'aurait pas été compris; il manquait aux hommes les connaissances nécessaires pour concevoir l'infini de l'espace et le nombre infini des mondes; la terre était pour eux le centre de l'univers; ils n'en connaissaient ni la forme ni la structure intérieure; tout était pour eux limité à leur point de vue; leurs notions de l'avenir ne pouvaient s'étendre au delà de leurs connaissances. Jésus se trouvait donc dans l'impossibilité de les initier au véritable état des choses; mais d'un autre côté ne voulant pas sanctionner par son autorité les préjugés reçus, il s'est abstenu, laissant au temps le soin de rectifier les idées. Il s'est borné à parler vaguement de la vie bienheureuse et des châtimens qui attendent les coupables, mais nulle part, dans ses enseignements, on ne trouve le tableau des supplices corporels dont les chrétiens ont fait un article de foi.

Voilà comment les idées de l'enfer païen se sont perpétuées jusqu'à nos jours. De temps en temps, il est vrai, des hommes plus avancés que le vulgaire ont bien envisagé les peines futures sous un aspect plus rationnel, mais ils n'ont pu triompher de l'ignorance et de croyances entretenues à dessein par des intérêts spéciaux. Il a fallu la diffusion des lumières dans les temps modernes, et le développement général de l'intelligence humaine pour en

faire justice. Mais alors, comme rien de positif n'était substitué aux idées reçues, à la longue période d'une croyance aveugle a succédé, comme transition, la période d'incrédulité, à laquelle la nouvelle révélation vient mettre un terme. Il fallait démolir avant de reconstruire, car il est plus facile de faire accepter des idées justes à ceux qui ne croient à rien, parce qu'ils sentent qu'il leur manque quelque chose, qu'à ceux qui ont une foi robuste dans ce qui est absurde.

Les découvertes scientifiques ont délogé l'enfer du centre de la terre, comme elles ont banni le ciel de l'Empyrée, mais elles n'ont pas détruit le principe des peines et des récompenses, parce que ce principe est selon la justice de Dieu. Avec le progrès des idées la croyance s'est simplement modifiée dans un sens plus rationnel sur la nature de ces peines et de ces récompenses. On s'est alors demandé où est l'enfer, comme on s'est demandé où est le ciel. Pendant un temps la croyance a flotté incertaine sur ce point comme sur l'autre. La révélation moderne vient aujourd'hui fixer l'opinion, en nous montrant l'état de ceux qui souffrent, comme elle nous montre l'état de ceux qui sont heureux.

Par les exemples qu'elle met sous nos yeux, elle nous apprend que l'âme souffre dans le monde invisible de tout le mal qu'elle a fait, et de tout le bien qu'elle aurait pu faire et qu'elle n'a pas fait pendant sa vie terrestre ; qu'elle n'est point condamnée à une pénalité absolue, uniforme et pour un temps déterminé, mais qu'elle subit les conséquences naturelles de toutes ses actions mauvaises jusqu'à ce qu'elle se soit améliorée par les efforts de sa volonté. Elle porte en elle-même son propre châtiment, et cela partout où elle se trouve ; il n'est pas besoin pour cela d'un lieu circonscrit. L'enfer est donc partout où il y

a des âmes souffrantes, comme le ciel est partout où il y a des âmes heureuses, ce qui n'empêche pas les unes et les autres de se grouper, par analogie de position, autour de certains centres.

L'âme subit la peine de ses imperfections à l'état d'Esprit et à l'état d'incarnation; mais celles qui sont imparfaites étant exclues des mondes heureux dont elles troubleraient l'harmonie, elles sont reléguées dans des mondes moins avancés physiquement et moralement, où elles expient leurs fautes par les tribulations de la vie, jusqu'à ce qu'elles méritent de s'incarner dans les mondes supérieurs. Si l'on peut concevoir un enfer localisé, c'est dans les mondes d'expiation, car c'est autour de ces mondes que pullulent également les Esprits imparfaits désincarnés en attendant une nouvelle existence qui, en leur permettant de réparer le mal qu'ils ont fait, aidera à leur avancement.

Par la localisation du ciel et de l'enfer, les religions chrétiennes ont été conduites à n'admettre pour les âmes que deux situations extrêmes : le parfait bonheur et la souffrance absolue. Le purgatoire n'est qu'une position intermédiaire momentanée au sortir de laquelle elles passent sans transition dans le séjour des bienheureux. Il n'en saurait être autrement selon la croyance à la fixation définitive du sort de l'âme après la mort. S'il n'y a que deux séjours, celui des élus et celui des réprouvés, on ne peut admettre plusieurs degrés dans chacun sans admettre la possibilité de les franchir, et par conséquent le progrès; or, s'il y a progrès, il n'y a pas sort définitif; s'il y a sort définitif, il n'y a pas progrès. Jésus résout la question quand il dit : « *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père*¹. »

1. Voyez l'Évangile selon le spiritisme, chap. III.

L'Eglise admet, il est vrai, une position spéciale dans certains cas particuliers. Les enfants morts en bas âge, n'ayant point fait de mal, ne peuvent être condamnés au feu éternel; d'un autre côté, n'ayant point fait de bien, ils n'ont aucun droit à la félicité suprême. Ils sont alors, dit-elle, dans les *limbes*, situation mixte qui n'a jamais été définie, dans laquelle, tout en ne souffrant pas, ils ne jouissent pas non plus du parfait bonheur. Mais puisque leur sort est irrévocablement fixé, ils sont privés de ce bonheur pour l'éternité. Cette privation, alors qu'il n'a pas dépendu d'eux qu'il en fût autrement, équivaut à un supplice éternel immérité. Il en est de même des sauvages qui, n'ayant pas reçu la grâce du baptême et les lumières de la religion, pèchent par ignorance, s'abandonnant à leurs instincts naturels, ne peuvent avoir ni la culpabilité ni les mérites de ceux qui ont pu travailler en connaissance de cause à leur avancement. La simple logique repousse une pareille doctrine au nom de la justice de Dieu. La justice de Dieu est tout entière dans cette parole du Christ : « *A chacun selon ses œuvres* ; » mais il faut l'entendre des œuvres bonnes ou mauvaises que l'on accomplit librement, volontairement, les seules dont on encoure la responsabilité, ce qui n'est le cas ni de l'enfant, ni du sauvage, ni de celui de qui il n'a pas dépendu d'être éclairé.

La doctrine spirite nous enseigne ceci : il n'est pas une seule imperfection de l'âme qui ne porte avec elle ses conséquences fâcheuses, inévitables, et pas une seule bonne qualité qui ne soit la source d'une jouissance. La somme des peines est ainsi proportionnée à la somme des imperfections, de même que celle des jouissances est en raison de la somme des qualités.

D'où il résulte que l'âme qui a dix imperfections, par exemple, souffre plus que celle qui n'en a que trois ou

quatre; que, lorsque de ces dix imperfections, il ne lui en restera que le quart ou la moitié, elle souffrira moins, et que lorsqu'il ne lui en restera plus, elle ne souffrira plus du tout et sera parfaitement heureuse. Tel, sur la terre, celui qui a plusieurs maladies souffre plus que celui qui n'en a qu'une, ou qui n'en a point. Par la même raison, celle qui possède dix qualités a plus de jouissances que celle qui en a moins. La conséquence de cette doctrine est qu'il y a autant de degrés dans l'état heureux ou malheureux des âmes après la mort qu'il y en a dans les qualités bonnes ou mauvaises qu'elles possèdent. Étant donné à toute âme d'acquérir ce qui lui manque et de se défaire de ce qu'elle a de mauvais, selon ses efforts et sa volonté, il en résulte encore que l'avenir n'est fermé à aucune. Dieu ne répudie aucun de ses enfants; il les reçoit dans son sein à mesure qu'ils atteignent la perfection, laissant ainsi à chacun le mérite de ses œuvres.

La nature des peines est l'objet d'un chapitre spécial et ressort d'ailleurs des nombreux exemples cités dans la seconde partie de ce livre.